

pas énonciation d'un *jugement* à l'égard du chien, comme le fait par exemple le naturaliste qui par le mot *Canis* classe conceptuellement cet animal dans un genre zoologique particulier. Bien que le perroquet puisse ne jamais faire entendre son *baou-ouaou* qu'à la vue d'un chien, ce fait doit être attribué à ce que les lois de l'association n'agissent que dans la sphère réceptive ; cela n'indique nullement que l'oiseau pense jamais au chien en tant que chien, ou que le concept chien se présente jamais devant son esprit comme objet isolé de pensée. Il en résulte que nul de mes adversaires ne saurait nier qu'en un sens il puisse y avoir des noms sans concepts ; que ce soient des gestes ou des mots (gestes vocaux) ce peuvent être des signes d'objets, sans que ces signes présentent trace de valeur prédictive. C'est pour ne point porter de jugement *a priori* sur la position de mes adversaires que j'ai introduit la distinction entre les noms réceptuels et conceptuels, dénotatifs et dénominatifs.

Cette distinction ayant été clairement comprise, le point à établir était le suivant : les deux catégories de noms sont susceptibles de recevoir une extension connotative ; les dénotatifs dans la sphère réceptive, et les dénominatifs dans la sphère conceptuelle. J'entends par là que lorsqu'un nom a été appliqué à un objet donné, l'emploi en peut être étendu à un autre que l'on voit appartenir à la même classe, ou être de même nature. Le degré auquel cette extension connotative d'un nom peut se produire, varie naturellement selon le degré où l'esprit est apte à connaître des ressemblances ou analogies. Le processus peut donc aller beaucoup plus loin dans la sphère conceptuelle que dans la sphère réceptive. Mais ce qui est important à noter, c'est qu'il se produit indubitablement dans cette dernière, entre certaines limites. *A priori*, nous étions en droit de nous y attendre. Le long exposé que j'ai donné des nombreux faits concernant l'intelligence réceptive des animaux a abondamment prouvé que bien avant le moment où l'instrument différentiel de la conception vient au secours de l'esprit, celui-ci est capable d'atteindre un niveau élevé dans les perceptions des ressemblances ou analogies, grâce au discernement réceptuel seul. En conséquence, il est inévitable que les noms non conceptuels ou dénotatifs doivent subir une extension connotative, dans les limites,

quelles qu'elles soient, qui sont imposées par ces facultés de discernement purement réceptuel. Et, en fait, c'est bien là ce que nous avons trouvé. Un oiseau parleur étendra son nom dénotatif d'un chien, en particulier, à tout autre chien qu'il lui arrivera d'apercevoir, et un enfant, après avoir fait ceci, l'étendra plus loin encore, et l'appliquera, le cas échéant, à des représentations statuares, à des images même de chiens. Si l'intelligence réceptive du perroquet était quelque peu plus avancée qu'elle ne l'est, nul doute qu'il n'en fit autant ; il ne se sépare aussi tôt de l'enfant, à ce point de vue, que parce que son intelligence réceptive n'est point suffisamment développée pour percevoir la ressemblance des statues ou images avec les objets qu'elles veulent représenter. Mais l'intelligence réceptive du chien est plus élevée que celle du perroquet, et certains chiens sont aptes à percevoir les ressemblances de ce genre. Si donc les chiens, comme les perroquets, s'étaient trouvés en état d'articuler des sons, et d'apprendre ainsi à se servir de noms dénotatifs, nul doute qu'ils n'eussent accompagné l'enfant, dans l'ordre de l'énonciation connotative, plus loin que cela n'a lieu chez les seuls animaux qui présentent les conditions anatomiques nécessaires pour l'imitation de sons articulés. Chiens et singes sont tous deux capables, à un degré extraordinaire, de *comprendre* ces sons, c'est-à-dire d'apprendre la signification d'un nombre étonnant de noms dénotatifs, et on peut aussi leur apprendre à comprendre des termes de signification connotative d'une extension surprenante. Si donc ils pouvaient seulement *imiter* ces sons, à la façon du perroquet, il est certain qu'ils dépasseraient de beaucoup celui-ci dans la connotation réceptive.

Mais, en somme, nous ne sommes pas obligés de rester dans le domaine de l'hypothèse. Le jeune enfant nous fournit des documents sur la question, documents non moins probants qu'ils le seraient s'ils étaient fournis par le singe ou le chien, à supposer qu'ils pussent parler. En effet, nul de mes adversaires ne saurait, sans se suicider, dire qu'avant le moment où s'éveille la conscience, l'enfant est capable de connotation conceptuelle, et pourtant il est certain que jusqu'à ce moment la connotation s'est continuellement développée ; à partir du niveau où elle est



la même chez l'enfant et le perroquet, ce développement progressif a permis la construction de ce que j'ai nommé des *propositions réceptuelles*, dont la nature exacte sera résumée plus loin. Les preuves que j'ai fournies de cette extension connotative des noms dénotatifs chez l'enfant, avant l'âge où surgit la conscience — et, en conséquence, *avant l'âge où se présente la condition précise requise pour l'idéation conceptuelle* — ces preuves, dis-je, me semblent accablantes. Et je ne puis voir comment un adversaire pourrait en contester le rôle dans mon argumentation, à moins d'ignorer ma distinction entre les connotations réceptuelle et conceptuelle. Et encore, en agissant ainsi, il abandonnerait la lutte. Ou bien il y a une différence, ou bien il n'y en a pas entre la connotation conceptuelle et celle qui est réceptuelle. S'il n'y en a pas, toute argumentation tombe : l'homme et la bête sont de même nature. Mais pour moi il y en a une, et je reconnais que la différence existe là où mes adversaires l'indiquent ; elle consiste en ce que l'esprit qui donne un nom est conscient, ou ne l'est pas. Pour en revenir à ma terminologie, c'est la différence entre la dénotation et la dénomination.

Pour analyser cette différence, il a fallu distinguer le niveau le plus élevé de l'idéation réceptuelle atteinte par l'animal, des niveaux plus élevés qu'atteint l'enfant au cours de son développement après qu'il a dépassé l'animal, mais avant qu'il n'ait atteint la phase la plus élémentaire de l'idéation conceptuelle, c'est-à-dire avant l'aube de la conscience. J'ai caractérisé cette différence secondaire en employant les termes *récepts supérieurs* et *récepts inférieurs*. J'avais déjà établi une différence entre les concepts inférieurs et les concepts supérieurs, désignant par les premiers la dénomination conceptuelle des récepts, et par les derniers la dénomination conceptuelle des autres concepts. De la sorte j'ai délimité quatre territoires considérables, consécutifs : 1° Récepts Inférieurs, coétendus avec la psychologie des animaux existants, y compris le très jeune enfant ; 2° Récepts Supérieurs occupant une zone psychologique entre les récepts des animaux et la première apparition de la conscience chez l'homme ; 3° Concepts Inférieurs qui n'entrent en jeu que dans la nomination consciente des récepts ; 4° Concepts Supérieurs qui

entrent en jeu dans la classification consciente des autres concepts connus en tant que tels, et la nomination consciente des intégrations idéales qui en peuvent résulter.

Si ce qui vient d'être dit est exact au sujet de l'attribution de noms, il doit en être de même des jugements. S'il existe une phase de dénotation (nomination conceptuelle), il doit exister aussi une phase de jugement préconceptuel qui se traduit au dehors par la dénotation. Sans doute, à parler strictement, le mot jugement devrait être réservé à la pensée conceptuelle (dénomination), mais pour éviter de multiplier inutilement les termes, je préfère modifier ainsi quelque peu le sens du mot existant. D'ailleurs, c'est ce qu'ont déjà fait les psychologues qui parlent de « jugements intuitifs » comme se présentant même dans les actes perceptifs.

En somme, je propose d'instituer deux classes additionnelles de jugement non conceptuel : les classes réceptuelles supérieure, et inférieure, ou plutôt réceptuelle et préconceptuelle. Si l'on a le droit de parler de jugements « intuitifs », « inconscients » ou « perceptuels » (comme lorsqu'on prend un vase creux pour une sphère) à plus forte raison est-on en droit de parler de jugements réceptuels (quand l'oiseau plonge d'une hauteur dans l'eau, ce qu'il ne fera pas sur terre), ou préconceptuels (comme le fait l'enfant qui étend l'emploi d'un nom dénotatif sans conception dénominative). En tout, nous avons donc quatre phases d'idéation auxquelles le mot jugement s'applique littéralement ou métaphoriquement : les phases perceptuelle, réceptuelle, préconceptuelle et conceptuelle. Le jugement conceptuel seul mérite à proprement parler ce nom. Je ne prétends donc pas que l'animal porte réellement un jugement quand, sans pensée consciente, il réunit certaines réminiscences de son expérience passée sous forme de récepts, et nous traduit le résultat de son idéation par l'accomplissement de ce que M. Mivart nomme des « inférences pratiques ». Je ne prétends pas non plus qu'il porte réellement un jugement quand, encore dépourvu de pensée consciente, il apprend correctement à employer des noms dénotatifs. Bien plus, je nie qu'il porte un jugement, même si, quand il est en état de dénoter isolément deux récepts différents (comme le fait l'oiseau parleur), il nomme ces deux récepts simultanément



quand ils sont ainsi combinés en un acte d'« inférence pratique ». Quand même dans ce cas il semblerait extérieurement y avoir une proposition, nous ne serions pas entièrement autorisés à employer ce mot. Ce serait, en fait, l'énonciation d'une vérité perçue, mais non l'énonciation d'une vérité perçue *en tant que vraie*.

Si l'on accorde tout ce qui précède dans le cas de l'animal — et il faut qu'il en soit ainsi pour quiconque se place sur le terrain du jugement véritable ou conceptuel — il le faut évidemment admettre aussi en ce qui concerne le jeune enfant. En d'autres termes, si l'on peut prouver que l'enfant est en état d'énoncer une vérité avant d'être en état d'énoncer une vérité en tant que vraie, on établit que dans l'histoire psychologique de l'être humain il existe d'abord la sorte de prédication qui est nécessaire pour traiter avec le savoir réceptuel, ou pour l'énonciation des vérités perçues ; puis le jugement complet nécessaire pour correspondre au savoir conceptuel, ou pour l'énonciation de vérités perçues en tant que vraies. Naturellement, la condition requise pour la transformation de cet ordre inférieur de jugement, et de cette sorte inférieure de prédication (j'emploie ces termes à cause de leur commodité) en jugements et prédication supérieurs, véritables, c'est l'avènement de la conscience. En d'autres termes, le point où un simple énoncé de vérité commence à devenir une véritable prédication de vérité est déterminé par le moment où surgit pour la première fois la faculté de réflexion introspective. Tout revient donc à une analyse de la conscience, et c'est de cette analyse que j'ai dû m'occuper ensuite.

Considérant que la faculté en question n'existe que chez l'homme, c'est chez celui-ci seulement que nous pouvons trouver des documents relatifs à cette analyse. En outre, comme je l'ai déjà fait remarquer, pour notre analyse nous n'avons à nous occuper que de la psychologie de la conscience, et non de sa philosophie. Au point de vue psychologique, nul ne peut contester que cette faculté subit un développement graduel, que durant les deux ou trois premières années de l'homme, il n'en existe aucun vestige, et que, au moment où elle commence à poindre, l'esprit humain se trouve déjà fort en avance sur celui de la bête ; que néanmoins son développement est encore très

inférieur à ce qu'il deviendra ultérieurement, et qu'il en est de même pour la faculté même de la conscience. En outre, l'on accordera que la conscience consiste à prêter la même sorte d'attention aux processus internes, psychiques, qu'aux processus externes ou physiques, bien que, naturellement, ce puisse être à des degrés très différents pour l'une et l'autre catégorie. On accordera encore que dans l'esprit des bêtes comme dans celui de l'homme, il existe un monde d'images ou de récepts, et que la seule raison pour laquelle, chez les premières, ces images n'attirent point l'attention à moins d'avoir été évoquées par l'association sensitive des objets correspondants, consiste en ce que l'esprit de la bête n'est point capable de quitter le terrain de l'association purement sensitive, de façon à se mouvoir dans la région plus élevée, plus subtile, de la pensée introspective. Néanmoins, j'ai démontré que ce monde d'images, même chez l'animal, manifeste une certaine activité interne qui ne dépend point totalement des associations sensibles fournies par l'extérieur.

Les phénomènes du mal de pays, du regret des amis absents, du rêve, des hallucinations, etc., démontrent amplement que chez nos animaux domestiques plus intelligents, il peut y avoir un jeu interne, bien qu'involontaire, de l'idéation, dans lequel une image en suggère une autre, celle-ci une troisième, et ainsi de suite, sans qu'il soit besoin d'associations immédiates fournies par les objets sensibles présents. J'ai indiqué encore que l'idéation réceptuelle de ce genre n'est point limitée aux images de la perception sensitive, mais a beaucoup à faire avec l'état mental d'autres animaux. Je veux dire par là que la logique des récepts, même chez les animaux, suffit à mettre l'esprit en état d'établir des analogies vraies entre des états subjectifs et les états correspondants d'intelligences distinctes et séparées : les animaux interprètent habituellement et d'une façon correcte l'état mental d'autres animaux, et savent bien aussi que d'autres animaux sont similairement capables d'interpréter le leur.

Il faut donc accorder encore que les animaux intelligents reconnaissent un monde d'*éjets* aussi bien qu'un monde d'objets ; l'existence mentale leur est connue éjectivement, bien que, je l'accorde, elle ne fasse jamais l'objet de réflexions subjectives. A cette phase de l'évolution mentale, l'individu, que ce



soit un animal ou un enfant, réalise sa propre individualité suffisamment pour reconnaître par la logique des récepts que celle-ci est une unité d'un groupe de même nature, bien que naturellement il ne puisse reconnaître sa propre individualité, ou une autre, en tant que telle.

Néanmoins il existe ainsi une forme rudimentaire ou naissante de conscience, qui, jusqu'à la phase de développement qu'elle atteint chez l'animal ou l'enfant, peut être nommée conscience réceptuelle, tandis qu'à une phase plus avancée, chez l'enfant, elle peut être dite préconceptuelle. La conscience préconceptuelle existe chez tous les enfants après qu'ils ont commencé à parler, mais avant qu'ils n'aient commencé à parler d'eux-mêmes à la première personne, ou donné quelque autre preuve du fait qu'ils réalisent leur propre existence en tant que telle. Plus tard, quand la conscience véritable surgit, l'enfant donne cette preuve, et alors seulement existe la condition indispensable, sans laquelle il ne peut réfléchir sur ses propres idées, connaître les noms en tant que noms, et énoncer des vérités en tant que vraies. Mais bien avant le moment où est atteinte cette phase de conscience véritable ou conceptuelle, — qui seule rend possible la prédication véritable ou conceptuelle — l'enfant, en vertu de sa conscience préconceptuelle, est capable de faire connaître ses besoins, et de communiquer ses idées au moyen de la prédication préconceptuelle. J'ai donné de nombreux exemples de cette prédication préconceptuelle, établissant amplement que la conscience préconceptuelle dont elle est l'expression n'est rien de plus que la reconnaissance pratique du moi en tant qu'agent agissant et sentant, sans reconnaissance introspective de ce moi en tant qu'objet de connaissance.

Et ensuite ? L'enfant, comme l'animal, reçoit de la logique des récepts un monde d'images figurant les signes d'objets extérieurs ; il est en outre pourvu de la connaissance éjective des autres esprits, et de cette connaissance de soi en tant qu'être agissant et sentant, à laquelle il vient d'être fait allusion. Mais, en cela supérieur à l'animal, l'enfant possède maintenant à sa disposition un instrument, un mécanisme à faire les signes, beaucoup plus perfectionné, ce qui, comme nous l'avons déjà vu, est dû à l'évolution plus avancée de son idéation réceptuelle.

Cette idéation, entre autres, permet une meilleure compréhension de l'état mental des autres êtres humains, et une faculté d'énonciation dénotative beaucoup plus développée, grâce à laquelle l'enfant est capable de nommer réceptuellement les états éjectifs qu'il comprend réceptuellement. Ceux-ci, tour à tour, reçoivent leurs dénnotations appropriées, et gagnent ainsi en clarté et en précision en tant qu'images éjectives des états correspondants éprouvés par l'enfant lui-même. « Maman contente à Dodo » ne signifierait rien dans la bouche d'un enfant, si l'enfant ne savait par ses propres sentiments quel est l'état d'esprit qu'il attribue ainsi éjectivement à sa mère. Aussi voyons-nous qu'au même âge l'enfant dira aussi : « Dodo contente à maman ». Il est évident que nous nous rapprochons ici des frontières mêmes de la conscience véritable ou conceptuelle. Sans doute l'enfant parle encore de lui-même objectivement, mais il s'est assez perfectionné dans l'interprétation de ses propres états mentaux pour les nommer clairement de la manière dont il nommerait tout objet extérieur de perception sensitive. C'est ainsi qu'il est mis en situation de fixer ces états devant sa vision mentale en tant qu'objets susceptibles d'être dénotés par des signes verbaux, bien qu'il n'ait encore jamais réfléchi à ces états ou aux noms qu'il leur donne en tant que tels, et n'ait point encore atteint la faculté de dénommer. Mais l'intervalle entre la dénotation et la dénomination est maintenant devenu si étroit qu'il est aisé, à la fois, et inévitable pour lui, de reconnaître « Dodo » comme non seulement l'objet, mais aussi le sujet de changements mentaux. Le simple fait de rattacher des signes verbaux à des états mentaux, a pour résultat d'attirer l'attention sur ces états, et le fait que l'attention est ainsi attirée d'une façon habituelle, fournit la seule condition ultérieure qui est requise pour permettre à un esprit, par le souvenir d'états passés, de comparer son passé avec son présent, et d'atteindre à la perception complète de la continuité de ses propres états, en laquelle consiste la conscience introspective pleine, ou conceptuelle, du moi.

J'ai noté différents traits d'ordre secondaire dans l'évolution de la conscience préconceptuelle en conscience conceptuelle, mais il n'y a pas lieu d'y revenir ici.



J'en ai assez dit pour montrer combien sont fondées les conclusions que je me suis efforcé d'établir dans mon chapitre sur la Conscience, conclusions d'après lesquelles, en particulier, le langage est tout autant l'antécédent que la conséquence de la conscience, et la prédication préconceptuelle indique une conscience préconceptuelle ; et de celles-ci naissent naturellement et véritablement ces facultés supérieures de prédication et de conscience conceptuelles sur lesquelles mes adversaires, méconnaissant les phases intermédiaires, ont cherché à faire reposer leur prétendue différence de nature entre l'homme et la bête.

Ainsi donc, comme résultat général acquis jusqu'ici, nous pouvons dire que dans tout le domaine des phénomènes mentaux nous avons observé la seule et même différence entre les facultés mentales perceptuelles, réceptuelles et conceptuelles. Percept, récept et concept ; jugement perceptuel, jugement réceptuel et jugement conceptuel ; indication, dénotation et dénomination, sont autant de manifestations, dans des domaines différents, des mêmes différences psychologiques. Nous avons encore vu que la différence entre le récept et le concept, qui se maintient à travers tout l'organisme mental, est en réalité la seule sur laquelle il puisse y avoir discussion. En outre, nous avons constaté que, de l'aveu de tous, la différence repose sur la présence ou l'absence de la conscience ; et, pour terminer, nous avons vu que même dans le domaine de la conscience la même distinction se laisse retrouver : il est une forme de conscience que l'on peut dire réceptuelle, comme il en est une qu'on peut nommer conceptuelle. Toute la question en litige aboutit donc à ceci : quelles sont les relations de ces deux formes de conscience ; oui ou non, l'une d'entre elles est-elle, dans l'histoire de son développement, la continuation de l'autre ? Est-il vrai, ou est-il faux que, chez l'enfant en voie de développement, la faculté de la conscience, qu'il partage avec l'animal, se transforme graduellement et naturellement en cette faculté de conscience conceptuelle qui est caractéristique de l'homme ?

Cette question a été longuement étudiée au chapitre XI. J'avais déjà montré qu'en ce qui concerne la première phase, la phase indicative du langage, nulle différence ne saurait être invo-

quée entre l'enfant et l'animal, pas même une différence de degré. J'avais également montré qu'aucune différence de nature ne saurait être invoquée entre ce langage réceptuel inférieur que l'enfant partage avec la brute, et le langage réceptuel plus élevé qui se développe chez le premier, plus tard, mais avant la naissance de la conscience. Enfin, j'ai montré que ce langage réceptuel supérieur fournit à l'enfant un instrument psychologique au moyen duquel il s'élève de la conscience purement réceptuelle au rudiment de la conscience conceptuelle. Tel étant l'état des faits, ainsi qu'ils étaient établis par mon analyse antérieure, je posai à mes adversaires le dilemme que voici : Prenant le cas d'un enfant de deux ans environ, susceptible de formuler une proposition rudimentaire, préconceptuelle, une proposition communicative, telle que *dit ki* (pour *sister is crying*: sœur pleure), je procédai ainsi :

*Dit* est le nom dénotatif d'un récept, *ki* celui d'un autre ; l'objet et l'action que ces deux récepts représentent se trouvent se présenter simultanément à l'observation de l'enfant ; l'enfant, en conséquence, les dénote simultanément : il les met en *apposition*. L'apposition, dans la conscience, de ces deux récepts, avec leurs dénotations correspondantes, est donc effectuée, *pour* l'enfant, par la logique des événements ; elle n'est pas effectuée *par* lui, sous forme de groupement intentionnel ou conscient de ses idées, ce qui est, nous l'avons vu, le trait caractéristique de la logique des concepts. C'est ici que surgit le dilemme. Ou bien nous nous trouvons en présence d'un jugement conceptuel, ou bien nous avons affaire à autre chose. Si vous dites que c'est ici un jugement conceptuel, vous détruisez le fondement de votre propre distinction entre l'homme et la bête : car vous dites alors que les bêtes aussi portent des jugements conceptuels, l'enfant n'étant point encore arrivé à la conscience conceptuelle. Si, d'autre part, vous déclarez qu'il n'y a pas de jugement conceptuel, parce qu'il n'y a pas conscience, je demande à quelle phase du développement ultérieur de l'intelligence de l'enfant vous considérez que naît le jugement conceptuel. Si vous répondez que celui-ci se présente pour la première fois au moment où la conscience conceptuelle fournit pour la première fois la condition de sa genèse, je vous renvoie à la preuve déjà fournie du fait que la